

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt trois, le deux juin, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

**Etaient présents** : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes HOCINE, GIRAUD, VINCENT, MM. SENDRA, CHEVALIER, VALLO

Absente excusée avec pouvoir : Elodie LAVERT qui a donné pouvoir à Emilie GIRAUD  
Secrétaire élu pour la séance : Mme Emilie GIRAUD  
Date de la convocation : 23 mai 2023

**2023-27/ OBJET : Prix du repas à la cantine et règlement pour l'année 2023-2024**

M. le Maire présente au Conseil le bilan de la cantine scolaire pour l'année 2022-2023. Il précise qu'au 30 mai 2023, 3 268 repas ont été facturés.  
Il ajoute qu'en raison de l'augmentation du coût des matières premières et des charges de fonctionnement, le prix de fabrication du repas a augmenté.

Il propose au Conseil qu'afin de conserver une qualité de repas il est préférable d'augmenter légèrement le tarif et propose le prix de 4 € le repas.

Il expose au Conseil le projet de règlement de la cantine et précise qu'après 8h30, aucune inscription à la cantine ne sera acceptée.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- accepte de mettre le prix du repas enfant à 4 €
- accepte de mettre le prix du repas adulte à 7,70 €
- valide le règlement intérieur de la cantine

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance  
Emilie GIRAUD

Le Maire  
Christian DUPUIS

